ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 52892

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le souhait du lycée professionnel André-Citroën de Marly (Moselle) d'obtenir l'ouverture d'une section de baccalauréat professionnel en spécialisation motos. Il n'y a actuellement aucune formation de ce type en Lorraine du Nord et, eu égard à la création prochaine d'un musée du vélo et de la moto à Amnéville, il semble tout à fait indispensable d'assurer une formation globalisée en la matière. Elle souhaiterait en conséquence qu'il lui indique quelles sont ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Le projet d'ouverture d'une section de baccalauréat professionnel en spécialisation motos par apprentissage a recueilli un avis favorable des services académiques et des partenaires professionnels. L'ouverture de la section ne pourra cependant être effective que lorsque seront terminés les travaux en cours de construction des locaux du centre de formation d'apprentis et que toutes les garanties d'accueil pourront être offertes en matière d'ateliers et d'équipements. L'ensemble des travaux devrait être terminé fin décembre 2001.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Jo Zimmermann
Circonscription : Moselle (3e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 52892
Rubrique : Enseignement technique et professionnel
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 octobre 2000, page 6182
Réponse publiée le : 5 février 2001, page 794